Image not found or type unknown

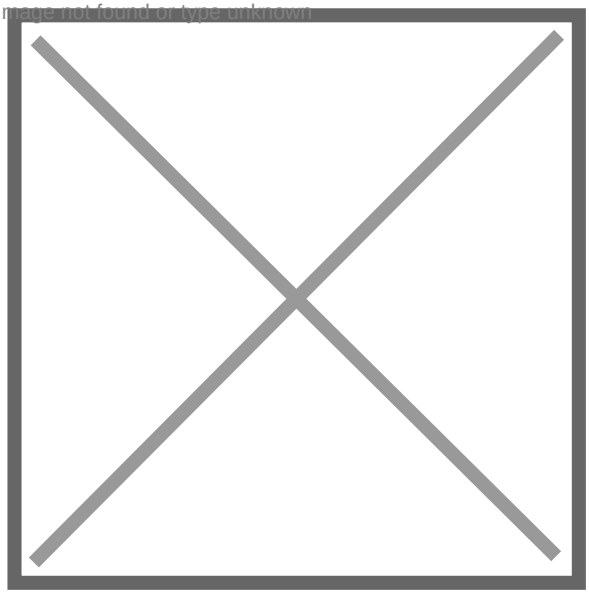

Organisation de soirée dans un but lucratif

Par **RGROMA55**, le **23/05/2008** à **18:39**

Bonjour à tous,

Je suis majeur et je souhaite organiser une soirée dans un but lucratif dans un club parisien.

Ma première question est simple: puis-je organiser cela en tant que particulier ou dois-je bénéficier d'un statut spécial?

Par ailleurs, quel type d'assurance dois-je souscrire?

Merci d'avance.

Par **novice43**, le **29/05/2008** à **20:41**

bonsoir,

S'il y a lucrativité.... Les Impots ! et s'il n'y a pas d'autorisation spéciale, cette soirée peut etre considérée comme concurrence déloyale à ceux qui organisent sous couvert de leur entreprise ce type d'évènements.

Pour ma part, l'organisation d'évènements de ce type doit être très cadré au niveau règlementaire. Renseignez vous au préalable aux impots, ils vous en diront mieux.

Sinon pour plus d'infos :

http://www.presence-pc.com/forum/ppc/LeBistrot/organiser-soirees-sujet-9790-1.htm

cordialement,

Par **frog**, le **29/05/2008** à **20:50**

[citation]S'il y a lucrativité....[/citation]
Voilà une affirmation pleine de bravitude. :-)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés